%

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2025, vous ne pourrez plus acheter de titres-services papier. Les titresservices deviennent entièrement digitaux.

## Quels sont les avantages ?

Les titres-services électroniques présentent de nombreux avantages :

- Vous les recevez immédiatement après la commande.
- Vous ne pouvez pas les perdre.
- Les titres-services ne peuvent pas être volés.
- Moins d'administration pour vous et votre aide-ménagère.

Passez donc rapidement au numérique et profitez aussi de ces avantages !



## Que faire si je n'arrive pas à passer au format électronique ?

Vous ne parvenez pas à utiliser des titres-services électroniques ? Nous veillerons à ce que vous puissiez utiliser les titres-services électroniques **sans avoir à faire quoi que ce soit en ligne**. Vous recevrez un courrier fin février 2025 avec plus d'informations sur cette solution.

DEPARTEMENT WERK & SOCIALE ECONOMIE



## Titres-services entièrement digitaux à partir du 1<sup>er</sup> juin 2025

## Étape 1

Modifiez votre profil de titres-services papier vers titres-services électroniques



Pour plus d'informations sur **l'utilisation** et **la commande** de vos titres-services électroniques, consultez <u>titres-services.flandre.be/citoyen/cheque-electronique</u> ou scannez ce QR code avec la caméra de votre smartphone.



DEPARTEMENT WERK & SOCIALE ECONOMIE

